

## FICHE FORMATION

### CONSIGNATIONS TOUTES ENERGIES Sauf énergie électrique

#### Public concerné :

Toute personne qui doit assurer la mise en sécurité d'une opération (travaux, maintenance, exploitation, ...), sur ou dans l'environnement d'installations, ou d'équipements dès lors que ces derniers présentent un risque.

Cette mise en sécurité peut être exécutée à son profit ou au profit de tiers : dans ce dernier cas la mise en sécurité peut nécessiter la possession d'une habilitation électrique ou mécanique.

S'adresse à **des ouvriers polyvalents, des responsables d'exploitation, des opérateurs machine, des techniciens de maintenance tous niveaux,...**

Prérequis : *Avoir des compétences techniques dans la spécialité.  
Etre en mesure de comprendre des consignes de sécurité.*

**Personne en situation de handicap :** Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

**Durée de la formation :** 1 jour, soit 7 heures.

**Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée :** 1 minimum, 8 maximum.

#### Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Intra entreprise : A partir de 700 € HT
- Lieu en Inter-entreprises : Saint Jean
- Dates : voir planning de nos stages Inter
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

**Profil de l'intervenant :** Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

**Objectifs de la formation :** A l'issue de la formation, le personnel doit être capable :

- d'analyser le risque dans une situation de travail ou un environnement donné, sur les installations ou les équipements de son entreprise, et de prendre les mesures de sécurité adaptées,
- d'exécuter des opérations de mise en sécurité des énergies autres qu'électriques à son profit ou au profit de tiers : dans ce dernier cas, la mise en sécurité peut nécessiter la délivrance d'une habilitation électrique ou mécanique (formation complémentaire),
- de prendre les mesures d'urgence face aux accidents ou aux incidents d'origines mécaniques, thermiques, thermodynamiques, ou autres.

## FICHE FORMATION

### CONSIGNATIONS TOUTES ENERGIES Sauf énergie électrique

#### Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Formation pratique avec mise en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés,
- Utilisation d'équipements de protection individuels et collectifs.

#### Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices,
- Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire à choix multiples: note minimale requise 14/20,
- Fiche d'évaluation remplie par chaque stagiaire en fin de formation.

#### Formalisation du résultat de la formation :

- Remise d'une attestation de formation à chacun des participants à l'issue de la formation,

#### Contenu pédagogique :

- Présentation des différentes sources d'énergie : Hydraulique, pneumatiques, fluides, mécanique ou autre...
- Principes généraux des consignations
- Matériel utilisé lors des différentes consignations
- Spécificités des consignations pour chaque source d'énergie
- Les documents applicables
- **Modules complémentaires spécifiques adaptés à chaque environnement de travail**
- **Travaux pratiques sur installations client**
- Etude de cas

